

# Des *moussem* aux fêtes et foires à thème :

## Image identitaire du territoire ou image de l'État ?

Mohamed BERRIANE

Geneviève MICHON

Mohammed ADERGHAL<sup>1</sup>

## Introduction

Depuis une petite dizaine d'années, les fêtes ou les foires thématiques se multiplient au Maroc. L'existence de ce genre de manifestation n'est pas récente : les foires thématiques se situent dans le prolongement de fêtes agraires et patronales ou *mousssem*, qui consistent en des rassemblements festifs de pèlerins à la mémoire d'un saint. Chaque année apparaissent de nouvelles manifestations, certaines se pérennisent, d'autres disparaissent aussi vite qu'elles ont apparu.

1. Cet article est basé pour partie sur les résultats de 4 stages de fin d'étude inédits, réalisés en 2013-2014 dans le cadre du Master « Tourisme rural, gouvernance territoriale et développement local en zones rurales » de Rabat et du LMI MediTer, co-encadrés par M. Berriane, M. Aderghal et G. Michon, et qui ont fait l'objet de mémoires. Il s'agit de :

- Imad-Eddine Cheddad, « Festival des cerises de Sefrou : réalité et mythe autour des fondements agraires d'une fête urbaine » ;
- Selma Grabzi, « Du Festival au Salon International des dattes d'Erfoud : continuité d'une tradition ou nouvelles formes de valorisation d'un produit oasisien » ;
- Younes Kabbal, « Le festival des roses de Kelaat Mgouna : Une dynamique socioéconomique autour d'une culture symbole » ;
- Bouchra Karroud, « Le festival des amandiers à Tafraout et la reprise rurale dans une région aride du Maroc méridional ».

Parmi les nombreux thèmes affichés par ces fêtes récemment créées (fig. 1), la promotion de produits locaux ou régionaux considérés comme spécifiques, voire emblématiques, d'un territoire figure en bonne place, notamment depuis la mise en place du pilier II du Plan Maroc Vert. En même temps la dimension solennelle et officielle donnée à l'évènement, qui est souvent inauguré par des représentants de l'État, fait de la fête un lieu d'expression de choix politiques affirmant les nouvelles orientations du développement des localités et de leurs régions à travers la promotion de leurs produits locaux. Enfin, l'évènement est mis à profit par les promoteurs et les tutelles du tourisme pour que la ville et la région, lieux de la fête, soient inscrites dans les circuits de certains produits touristiques.

Les fêtes agraires et les foires rurales n'ont pas été suffisamment étudiées au Maroc<sup>2</sup>. Par contre, elles constituent depuis longtemps en France un objet de recherche à part entière. Considérées d'abord par l'anthropologie culturelle comme des entrées intéressantes sur le folklore, elles ont ensuite fait l'objet de travaux en géographie, en sociologie rurale et en anthropologie politique (BÉTRY, 2003 ; DI MÉO, 2001 ; FOURNIER, 2007 ; SORBA, 2001 ; MICHON et SORBA, 2008). Ces travaux ont permis de mettre en évidence les diverses stratégies attachées à ces manifestations collectives : révélation des nouvelles ruralités contemporaines, construction des territoires à partir de leurs atouts spécifiques, affirmation des identités, consolidation du patrimoine agricole, ou enfin appui à de nouvelles constructions politiques du monde rural.

Cet article est issu d'une première tentative de réflexion au sein du LMI\* sur les foires rurales marocaines. Nous situant dans la ligne des analyses mentionnées ci-dessus, nous avons cherché à comprendre dans quelle mesure cette forme particulière de mise en avant des produits agricoles et culturels au Maroc permettait de renforcer, voire de créer, une identification des territoires et des cultures agraires locales dans la mesure où, dans ce processus collectif, les communautés locales se donnent à voir (DI MÉO, 2001) sous des aspects qu'elles sont censées définir elles-mêmes de l'intérieur. Nous nous sommes également interrogés sur le sens que donnent à ces manifestations leurs différents protagonistes (populations locales, producteurs/exposants, décideurs au niveau central et local, représentants de la société civile locale) et avons questionné les effets (réels ou fantasmés) sur les économies locales de ces rassemblements de populations rurales et urbaines, nationales et étrangères, non seulement sur le site du chapiteau, mais également à travers l'animation exceptionnelle, le temps de la fête, d'autres espaces de la ville qui les accueille.

Après avoir établi un état des lieux du phénomène et une analyse du passage des anciennes fêtes agraires à ces foires modernes, nous tenterons, à partir d'observations menées sur différentes manifestations<sup>3</sup>, de vérifier si ces fêtes et

2. Contrairement à la période du Protectorat, durant laquelle les études sur les fêtes agraires et les foires rurales avaient suscité l'intérêt des chercheurs. Dans la bibliographie d'André Adam, on relève de nombreux titres placés sous l'entrée « fêtes agraires ».

3. Observation des stands et des exposants, ainsi que sur les événements associés qui se tiennent en dehors du chapiteau principal.

foires atteignent l'objectif affiché, à savoir la promotion des produits locaux. Nous chercherons aussi à comprendre dans quelle mesure ces foires permettent la mise en visibilité des efforts du gouvernement marocain pour le développement des zones rurales marginales, la promotion des produits locaux et la consolidation des identités socioculturelles et territoriales. Dans la conclusion, nous proposons un essai de typologie des manifestations et de leurs trajectoires.



Photo 1  
 Quelques affiches des foires à thème au Maroc.

## Des fêtes rurales ou des foires des produits de terroir ?

Les manifestations thématiques qui intéressent le rural au Maroc s'intitulent indifféremment « fêtes », « *mousssem* », « foires », « festivals » ou « salons ».

Sans atteindre l'effectif des *mousssem* traditionnels (qui dépassent les 800 manifestations), ces nouvelles fêtes rurales se répartissent sur tout le territoire

national. Leur répartition temporelle est plus resserrée : elles ont lieu pour la plupart en été et en automne, ce qui correspond au modèle de fonctionnement des *mousses* traditionnels qui se tiennent souvent après les récoltes (fig. 1). Les thèmes fédérateurs de ces fêtes font référence soit au domaine culturel (musiques, chants, danses, poésie), prétexte de 26 manifestations (61 % du total), soit au domaine agricole (produits dits « de terroir ») voire artisanal, qui concernent 17 manifestations (39,5 % du total). Néanmoins, cette distinction entre « culturel » et « agricole » ne rend pas compte de la réalité, car ces thèmes, la plupart du temps, se chevauchent : à l'occasion d'une fête dédiée à la musique ou à la danse se tiennent des expositions de produits locaux, alors que des fêtes autour des produits de terroir proposent souvent des spectacles de culture locale. Au-delà du thème affiché, l'objectif principal de ces fêtes est donc de mettre en valeur une grande partie des spécificités d'un territoire.

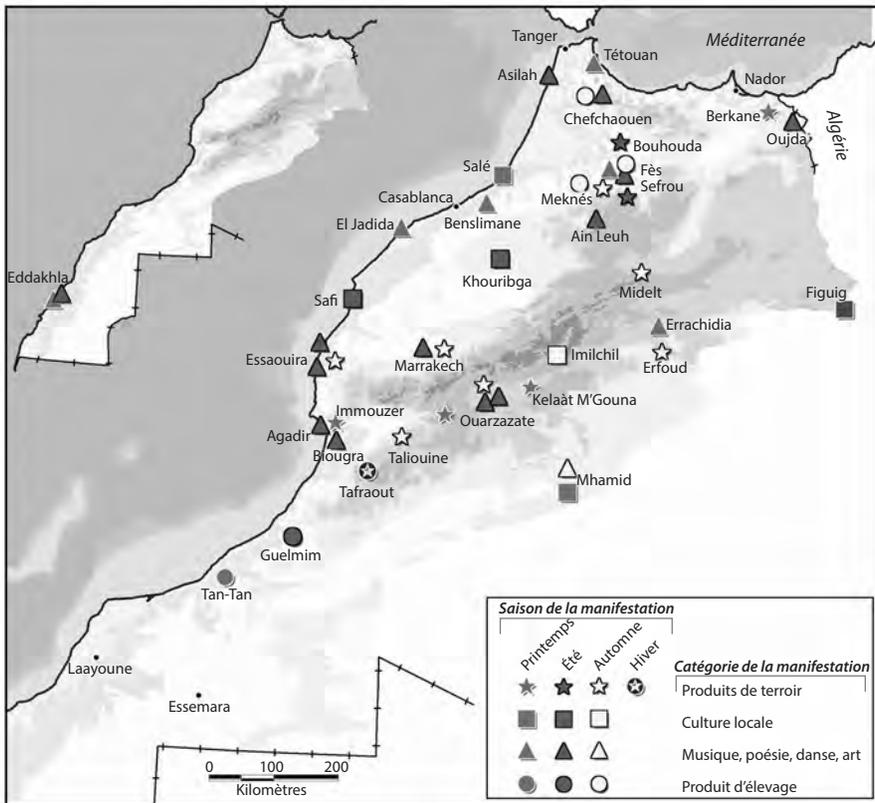


Figure 1 Répartition géographique et temporelle des fêtes à thèmes.

Les fêtes rurales dédiées aux produits locaux, lorsqu'elles ne sont pas généralistes comme le Salon International de l'Agriculture de Meknès, par exemple, mettent chacune en avant le produit phare d'une région. Ces « produits de

terroir » qui donnent lieu à des festivals sont souvent ceux qui ont été « élus » par les nouvelles politiques agricoles dédiées à la valorisation des spécificités agricoles et alimentaires des arrière-pays marocains et qui bénéficient aujourd'hui d'une qualification liée à la qualité et à l'origine (AOP ou IGP<sup>4</sup>). Cette correspondance entre fête thématique et qualification est remarquable, mais on ne peut en tirer de règle générale sur la relation de causalité ou sur la chronologie qui lie les deux événements. L'existence de la fête a, pour certains produits, largement précédé la qualification : le Festival des cerises de Sefrou a été créé en 1920, la Fête des roses de Kelaat Mgouna remonte elle aussi aux années 1930, ces deux événements étant le fruit d'initiatives des colons français.

Il est certain que ces manifestations ont contribué à faire connaître les produits qu'elles célèbrent et à attacher leur image à celle de la région concernée. Elles ont, de ce fait, joué un rôle sinon dans leur qualification, du moins dans leur notoriété, qui est à la base de la qualification. Pour de nombreuses autres manifestations, la création de la fête suit l'obtention du signe de qualité. La foire thématique vient alors très clairement en appui à la promotion et à la valorisation du produit auprès des consommateurs. Une dernière situation concerne des manifestations qui sont concomitantes à la mise en place des démarches de labellisation et jouent un rôle non négligeable dans la qualification, comme le Festival du safran, qui a accompagné et soutenu la démarche d'obtention de l'IGP « Safran de Taliouine », ou le Salon international des dattes (autrefois Festival des dattes), élément central de la promotion des dattes du Tafilalet et de la qualification territoriale de 3 variétés.

Même si, à l'occasion des différentes fêtes, les produits de l'artisanat local sont mis en avant sur les stands, les fêtes thématiques consacrées à ces produits sont plus rares. Notons cependant le lancement en 2008 du Festival du tapis de Tazenacht, une petite ville de l'Anti-Atlas, réputée pour ses beaux tapis aux couleurs vives et aux motifs décoratifs typiques de l'art amazigh de la région du Siroua.

Malgré l'importance de l'élevage au Maroc, seules quelques rares manifestations sont consacrées à des animaux et à leurs produits (Foire caprine de Chefchaouen et *jben*\*, Foire caprine d'Essaouira et viande de « chevreau de l'arganier », Festival du chameau à Guelmim ou encore du cheval à Tissa).

Les manifestations centrées autour de faits culturels ou identitaires remarquables sont pour la plupart des manifestations relativement récentes qui participent d'une vague de création de festivals dédiés à des aspects culturels locaux dans un esprit de patrimonialisation des cultures rurales du pays (cf. chap. 8, cet ouvrage). La musique et la danse prédominent (Festival des arts populaires de Marrakech, des *Rouais* à Biougra, d'Ahidous à Aïn Leuh, du désert à Mhamid, etc.). Certaines sont réputées et attirent une audience internationale (Festival de la musique Gnaoua à Essaouira ou Festival des musiques sacrées à Fès), et toutes ont un caractère touristique évident. À côté de ces festivals

4. AOP : appellation d'origine protégée ; IGP : indication géographique protégée.

focalisés sur la musique ou la danse, d'autres festivals, peu nombreux, s'attachent à mettre à l'honneur une culture locale dans sa globalité, tel le Festival de Taragalte à M'Hamid, qui célèbre la richesse du patrimoine culturel transsaharien à travers musique, poésie et débats, ou le *Moussem* de Tan Tan au cœur du Sahara, où le mode de vie et les traditions nomades sont à l'honneur. On pourrait citer aussi le Festival des nomades à Mhamid, celui de la culture oasisienne à Figuig, ou celui de l'art hassani à Dakhla.

## À l'origine était le *moussem*

À côté de l'appellation de « fête » ou de « festival », on utilise souvent le vocable *moussem* pour désigner ces manifestations, ce qui apporte une indication précieuse sur l'origine de ce phénomène festif. En effet, si l'histoire du Maroc ne révèle pas l'existence de fêtes thématiques dans le passé, les fêtes agraires et les *mousssem* y étaient en revanche omniprésents. Phénomène social profondément enraciné dans la société et la culture marocaines, le *moussem* est une manifestation encore très vivante de nos jours. Le terme de « *moussem* » dérive de l'arabe classique « *maoussim* », qui signifie « saison ». Le *moussem* est en effet un pèlerinage qui se déroule chaque année à une date précise. On utilise aussi les termes de « *laâmara* », du verbe « *âmara* » (« habiter », « peupler » et « remplir ») ou de « *Ellama* » (« réunion » ou « assemblée »), ce qui renvoie à une deuxième caractéristique : le *moussem* est toujours un pèlerinage collectif et non individuel. La troisième caractéristique du *moussem* est son caractère religieux : il s'agit toujours, du moins à l'origine, d'une manifestation liée à de saints personnages. Le *moussem* est donc un rassemblement de pèlerins qui se retrouvent périodiquement autour du sanctuaire d'un saint.

Ce rassemblement religieux s'accompagne d'autres activités. Terminant le plus souvent l'année agricole, le *moussem* représente d'abord le lieu de distraction par excellence (parfois l'unique) du monde de la campagne, et plusieurs descriptions insistent sur les divertissements sans fin qui accompagnent le séjour des pèlerins dans leur campement de tentes (DRAGUE, 1951 ; REYSOO, 1988 ; BERRIANE, 1992). Le *moussem* est aussi un lieu de transactions commerciales et d'échanges.

Cette triade pèlerinage religieux-foire marchande-fête populaire a différentes origines (BERRIANE, 1992). La première remonte à l'Arabie pré-islamique, où des « *maouassim* », marchés périodiques, se tenaient au carrefour des routes caravanières et durant lesquels les échanges marchands s'accompagnaient de festivités et de concours de poésie entre les principales tribus<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Le plus célèbre était celui de *Souk Okad*.

Une autre origine remonte aux marchés bimensuels et foires annuelles de l'Afrique du Nord romaine, et Troin, en analysant les facteurs d'implantation des *souks*\* hebdomadaires, a souligné l'association relativement fréquente entre le *souk*, le marabout, la fête et le pèlerinage autour du tombeau (TROIN, 1975). Une troisième origine provient des rites agraires du monde berbéro-méditerranéen centrés autour de la fertilité et de la fécondité, avec une place centrale accordée au sacrifice, interprété par certains auteurs comme une recherche de la *baraka* du saint pour garantir les récoltes du groupe (EICKELMAN, 1976 ; LAOUST, 1983 ; REYSOO, 1988), dans une sorte de combinaison entre sacré et ordre rural (BERQUE, 1955). Enfin, une dernière origine est à chercher dans le mouvement maraboutique et un islam populaire qui reconnaît un rôle politico-économico-social aux *Zaouia*\* depuis le début du xv<sup>e</sup> siècle. Les 800 *moussem* qui se répartissent aujourd'hui encore sur tout le territoire national constituent donc un héritage essentiel et original de l'histoire socioculturelle du Maroc : une manifestation religieuse qui, malgré son caractère sacré, accorde une place de choix à la récréation, aux distractions et aux échanges.

Le *moussem* constitue, enfin, une occasion pour se donner à voir. C'est particulièrement vrai pour les représentants de l'autorité, centrale ou locale, qui mettent souvent ces rassemblements à profit pour communiquer avec les populations qui s'y réunissent. Et bien avant l'ère des produits de terroir et des grandes opérations de communication sur les projets du Plan Maroc Vert, le ministère de l'Agriculture et ses services externes y organisaient des expositions de produits agricoles afin de vulgariser non seulement des techniques agricoles, mais aussi un modèle de développement (BERRIANE, 1992). On comprend mieux le passage progressif du *moussem* rural à la fête à thème destinée à promouvoir des produits faisant l'objet d'un processus de qualification.

En fonction de plusieurs paramètres (la saison de sa tenue, sa localisation par rapport aux zones émettrices de flux de pèlerins, son audience et l'influence de la ville), le *moussem* conservera plus ou moins ses aspects originaux ou évoluera vers une fête avec une forte dimension ludique. On peut, de façon schématique, distinguer plusieurs catégories qui tiennent compte de l'évolution (ou non) du *moussem* et de ses rapports avec les fêtes modernes.

La première concerne des *moussem* qui connaissent peu d'évolutions. C'est le cas des fêtes patronales, qu'elles soient rurales ou urbaines, liées au « *maoulid* » (anniversaire du prophète) et au calendrier islamique, et qui restent avant tout des célébrations du fondateur d'un ordre religieux ou d'un ancêtre. Les pèlerins sont attirés en premier lieu par les processions et les rituels mystiques. Déjà, à l'origine, ces manifestations n'accordaient que peu de place aux divertissements ou aux échanges commerciaux.

Une deuxième catégorie regroupe des *moussem* qui évoluent vers des formes de fréquentation relevant plus du ludique que du sacré, et qui sont devenus des hauts lieux du tourisme domestique. On y observe un net recul des motifs religieux qui, dans l'esprit des participants (dont une grande majorité est

aujourd'hui issue de la ville), ne sont plus qu'un prétexte au rassemblement et à la fête. Le *moussem* tend alors à devenir un lieu hybride entre le champ de foire et le camping, bénéficiant à la fois des commerces et des distractions proposés par les organisateurs de la fête, et de l'animation spontanée que fournit la forte concentration de personnes. Cette concentration constitue une aubaine pour les communicants des services de l'État et des sociétés privées, qui viennent y promouvoir des programmes de développement, des produits (bancaires, phytosanitaires, etc.) ou des services. L'un des exemples les plus spectaculaires de ce type d'évolution est le *moussem* de Moulay Abdallah dans la région d'El Jadida (BERRIANE, 1990, 1992 et 1993).

Une troisième catégorie regroupe les *mousses* qui attirent une audience internationale et sont intégrés dans l'offre touristique marocaine. Ces *mousses* figurent aujourd'hui en bonne place sur la liste des fêtes modernes à thèmes. C'est le cas du *moussem* des fiançailles d'Imilchil, qui célébrait la fin des moissons et permettait aux familles pasteurs l'année avec leurs troupeaux, de profiter de ce rassemblement pour trouver des « fiancés » pour leurs jeunes arrivés à l'âge du mariage. Il met aujourd'hui à l'honneur la culture et les traditions amazigh à travers chants, musique et danses traditionnels et génère une importante activité commerciale et touristique. C'est le cas aussi du *moussem* de Tan Tan inscrit depuis longtemps dans le calendrier agropastoral des tribus nomades qui se retrouvaient, vers le mois de mai, autour d'un puits, pour une longue semaine, et vise aujourd'hui à préserver et valoriser la culture nomade ; de moindre envergure est le *moussem* qui se tient en août sur le plateau d'Oukaïmeden, haut lieu du pastoralisme collectif dans l'Atlas, à l'arrivée des transhumants : une activité festive faite de danses et de chants, de célébration de rituels, dédiés au saint protecteur du pâturage collectif et aux esprits des lieux, doublée d'un *souk* improvisé sur place (MAHDI, 2010).

La dernière catégorie est celle des *mousses* qui ont dérivé vers les manifestations modernes qui nous intéressent ici. C'est le cas du *moussem* d'Erfoud, qui se tenait à l'occasion des premières récoltes des fruits et qui a donné lieu à l'actuel Salon international des dattes. C'est également le cas de la fête ancestrale d'Idermane, qui célébrait autrefois la floraison des amandiers dans la région de Tafraout dans l'Anti-Atlas et qui, sous le protectorat français, s'est transformé en Fête des amandes (*Aïd Louz*) pour devenir à partir de 2009 le Festival de l'amandier.

Il est important de noter qu'un mouvement de glissement inverse existe aussi : une fête à thème du Maroc moderne peut devenir *moussem*. Ce glissement ne se limite pas à l'appellation, mais englobe aussi le type de festivités (musiques, danse, spectacles de fantasia) qui accompagne la fête d'aujourd'hui. Créés sous le protectorat français, la Fête des roses de Kelaat Mgouna et le Festival des cerises en sont des exemples. Aujourd'hui qualifiées de *mousses*, ces manifestations reprennent la forme (manifestations culturelles côtoyant un espace de rencontres marchandes), sans toutefois intégrer de référence au religieux :

c'est ici la composante culturelle locale qui s'est substituée à la composante sacrée, rappelant le glissement du sacré au profane évoqué plus haut<sup>6</sup>.

Ces fêtes devenues *moussem* présentent un second type de glissement, culturel cette fois, avec l'introduction d'éléments exogènes aux cultures locales, comme des défilés de chars ou l'élection de reines d'un jour (Miss Cerisette, Miss Rose) ou encore diverses compétitions sportives et culturelles. Les causes et les conséquences de ces glissements du *moussem* vers la fête thématique ou de la fête vers le *moussem* sont multiples. Les *moussem* étaient des fêtes liées à des communautés bien définies, partageant un ensemble d'usages des ressources, de rites et de coutumes. Ces fêtes étaient dédiées à l'affirmation ou au renforcement périodique d'un « entre-soi » à géométrie variable : renforcement d'une communauté territoriale (Erfoud), affirmation des liens inter-tribaux liés à l'utilisation collective d'une ressource (Oukaimeden), maintien des liens sociaux au sein de communautés nomades (Imilchil, Tan Tan). Leur transformation progressive a accompagné l'évolution de ces communautés (sédentarisation, insertion dans des systèmes économiques mondialisés) et leur ouverture vers l'extérieur. Le passage de la fête « entre-soi » à une manifestation dans laquelle la composante commerciale et touristique est majeure est symptomatique d'une évolution moderne. Le rituel partagé devient mise en scène pour un public non averti, et l'activité marchande est centrale. Même les grands *moussem* d'aujourd'hui qui ont su maintenir une coloration culturelle importante n'échappent pas à ce biais. Ils apparaissent aussi comme une tentative désespérée de maintenir et de faire connaître à l'extérieur, le temps que dure la fête, des traditions en perte de vitesse et des modes de vie déjà condamnés.

Ces évolutions illustrent aussi la volonté de l'État de renforcer son emprise sur des territoires reculés qui échappaient jusque-là à son contrôle. L'État capitalise sur la renommée de ces fêtes pour leur assigner des thèmes directement liés aux nouvelles politiques agricoles. Il en récupère l'audience, tout en en détournant le sens vers l'accomplissement d'objectifs nationaux. Dans ce cas, le glissement du « rituel religieux vers le spectacle profane », ou du culturel vers l'économique et le politique (BERRIANE, 1992), est patent : la foire devient un nouvel enjeu de développement contrôlé par les institutions nationales ou régionales.

Certes, l'intérêt porté par l'État aux *moussem*, foires, festivals et salons n'est pas récent. Mais d'aucuns s'accordent pour voir dans les années 1990 un tournant au Maroc avec le déclenchement de l'ère des festivals qui connaîtront par la suite un foisonnement spectaculaire. Par l'intervention des autorités locales, et l'insertion des fêtes dans l'agenda des activités ministérielles, la fête dans ses dimensions villageoise, provinciale et régionale échappe au contrôle des populations dont elle était la manifestation annuelle attendue. « L'Étatisation » de la fête remonte en fait au temps colonial, lorsque la foire agricole servait de lieu

6. Cette différence entre sacré et profane n'était pas pertinente dans le Maroc traditionnel. Comme le remarque LEVI PROVENÇAL (1918) chez les Jbala, la célébration des fêtes saisonnières n'enlevait rien de l'importance des fêtes religieuses. Tout en se référant à des calendriers différents et en étant porteuses de symbolique du sacré pour les unes et du profane pour les autres, ces fêtes étaient célébrées conjointement, même si certains tenants de l'orthodoxie portaient un regard critique sur les fêtes saisonnières considérées comme païennes.

de démonstration des prodiges productifs de l'agriculture coloniale et était politiquement instrumentalisée par le lobby agricole. Sur 650 à 750 affiches graphiques de signature française produites entre 1906 et 1956, ayant pour objet la représentation du Maroc, près des trois quarts étaient dédiées au tourisme et aux foires et expositions locales (BLANCHARD, 2007)<sup>7</sup>.

L'emprise du politique sur le sens collectif de la fête perdue dans le Maroc indépendant à travers le contrôle de l'État en établissant dans les faits une certaine hiérarchie, favorisant celles qui cadrent le plus avec ses objectifs politiques. En tête arrivent les fêtes nationales (Fête du trône, Marche verte, Fête de la jeunesse) qui connaissaient une grande mobilisation, et correspondent à des jours fériés. Ensuite, il y a les festivals annuels que les conseils municipaux des villes étaient tenus de célébrer au cours des années 1980 et 1990 et qui étaient des foires commerciales exposant des produits agricoles et artisanaux, pas nécessairement locaux, en y associant des activités d'animation culturelle. Les fêtes religieuses furent reléguées au second rang, ou célébrées sans grand tapage médiatique, alors que les festivités liées à la vie campagnarde, en montagne ou en plaine, *moussem* ou fêtes relevant du calendrier agricole, souvent correspondant au calendrier Julien, ont été folklorisées.

Depuis les quinze dernières années, on assiste à la métamorphose de la fête et à son retour comme phénomène culturel et réaffirmation de l'identité et de l'appartenance à un territoire marqué par des limites communautaires, voire tribales et ethniques, et comme lieu de compétition pour le contrôle de l'espace public. L'État inscrit alors les fêtes locales, régionales et nationales dans deux registres au moins. Elles sont instrumentalisées sur le plan politique pour à la fois les afficher comme une ouverture politique et les utiliser comme rempart contre la montée de l'islamisme radical (AIT MOUSS et WAZIF, 2008). Elles sont aussi mises à profit pour accompagner le développement agricole et le tourisme.

La fête serait-elle mise au service d'un État qui chercherait à fondre les cultures locales dans un moule idéologique uniformisant ?<sup>8</sup>

## Promotion des produits locaux ou des politiques étatiques ?

L'étude de quatre manifestations, dédiées chacune à un produit local (la rose, l'amande, les dattes et la cerise), nous permet de proposer une analyse du sens de ces nouvelles fêtes au Maroc. Deux de ces fêtes appartiennent à la génération de manifestations collectives modernes qui ont émergé sous le protectorat et ont

7. « Dans le registre des affiches destinées aux expositions et aux foires on retrouve cette volonté d'affirmer une modernité, espace où va clairement s'exprimer la geste lyautéenne » (BLANCHARD, 2007).

8. La fête « dans sa dimension populaire – anonyme, spontanée, publique, imprévisible – contient quelque chose comme un ferment politique naturel. D'où un certain désir des institutions de la garder à l'ordre » (GIROUX, 2014 : 41).

perduré sans interruption jusqu'à aujourd'hui, avec un renforcement notable ces dernières années (Festival des cerises à Sefrou et Festival des roses à Kelaat Mgouna). Les deux autres remontent plus loin dans le temps : elles sont issues de fêtes traditionnelles relancées de nos jours sous forme de festivals modernes (la Fête des amandes à Tafraoute, interrompue en 1982 pour être relancée sous la forme d'un festival en 2009, et celle des dattes à Erfoud, devenue depuis 2010 le Salon international des dattes). La relance récente de ces quatre manifestations s'inscrit dans la stratégie du pilier II du Plan Maroc Vert et dans la politique de valorisation des produits du terroir et de renforcement de l'identité des territoires. Comment, par leur organisation, leur contenu et leur déroulement, ces fêtes collectives initiées par le haut atteignent-elles ces objectifs ? Le même processus de création ou de relance aboutit-il aux mêmes résultats, ou bien les différents contextes régionaux, locaux et historiques de chacune de ces fêtes débouchent-ils sur des évolutions et des inscriptions spécifiques ?

### **Une faible présence du produit emblématique**

Avant d'être un produit agricole commercial qu'il faut qualifier et promouvoir à travers une foire ou une exposition, chacun des quatre produits mis à l'honneur dans ces manifestations a d'abord une forte signification identitaire et culturelle pour la région dans laquelle il s'inscrit.

Les dattes et le palmier-dattier du Tafilalet constituent le fondement du système oasisien. Outre leur rôle à la fois économique, culturel et écologique, ils jouissent d'une forte dimension symbolique renvoyant au sacré (ils sont cités à plusieurs reprises dans le Coran). La rose de Kalaat Mgouna, bien qu'introduite probablement par la colonisation, fait l'objet de mythes et de légendes qui traduisent son appropriation par les populations locales : on lui attribue une origine sacrée remontant au prophète et passant par les pèlerins qui, de retour de La Mecque, l'auraient introduite au Maroc tout d'abord comme un produit, puis ensuite comme une plante. Elle participe aussi à la vie quotidienne des Marocains, intervient dans de nombreuses compositions alimentaires et accompagne divers rituels. Quant aux amandes, outre leur rôle économique, elles sont perçues comme un marqueur de l'identité locale de la région de Tafraoute. Plus qu'un produit alimentaire, elles sont liées à des traditions et à la culture locale qui en font tout à la fois un symbole de l'amour (elles sont fortement présentes dans les cérémonies du mariage), de la richesse et de l'hospitalité ; on les retrouve dans les cérémonies des funérailles, et elles ont longtemps servi de compensation pour les services rendus par les maîtres des écoles coraniques et les imams des mosquées. Enfin, le rapport des habitants de Sefrou et de sa région à la cerise est un exemple remarquable de l'attachement d'une population à un produit mythique et unique, par son goût et le nombre de ses variétés locales, 8 à 24 selon les interlocuteurs. Les quartiers périphériques de Sefrou sont aujourd'hui tellement urbanisés qu'on ne produit quasiment plus de cerises « en ville », mais la cerise, bien que produite ailleurs dans la région, est toujours « de Sefrou », et Sefrou est toujours la capitale de la cerise.

Comment donc ces foires mettent-elles en avant ces produits identitaires ?

Tableau 1 – Part du produit emblème du festival dans les stands des expositions.

Produits exposés	Salon international des dattes	Festival des roses	Fête des cerises	Festival des amandiers	Total
Produit emblème de la fête	40,0 %	20,0 %	3,8 %	23,0 %	26,1 %
Autres produits du terroir	0,0 %	7,2 %	22,7 %	32,6 %	8,9 %
Produits de l'artisanat	1,3 %	22,0 %	19,0 %	19,3 %	12,9 %
Plantes aromatiques et huiles essentielles	0,4 %	4,1 %	0,0 %	5,7 %	2,1 %
Autres produits	0,0 %	29,3 %	0,0 %	0,0 %	10,3 %
Communication	9,3 %	15,9 %	43,5 %	1,9 %	15,8 %
Équipements, banques, assurances	48,8 %	1,0 %	11,4 %	17,3 %	23,6 %
Total	100 % (n = 225)	100 % (n = 194)	100 % (n = 79)	100 % (n = 52)	100 % (n = 550)

Source : Relevé de terrain dans le cadre du Master – 2014.

Chacune de ces fêtes comporte un ou plusieurs chapiteaux abritant des stands d'exposition. Le nombre de ces chapiteaux dépend de l'importance de la fête et de l'appui dont elle bénéficie, notamment du ministère de l'Agriculture<sup>9</sup>. Le Salon international des dattes (plus de 200 stands) s'organise autour de 3 chapiteaux. Le Festival des roses comporte un seul chapiteau, mais avec de nombreux stands à l'extérieur ; celui des cerises ne comporte pas moins de 7 différents lieux d'animation dispersés dans toute la ville.

Le produit emblématique de la foire se retrouve (normalement) sur les stands, à côté d'autres produits et services. Cependant, on ne manque pas d'être étonné par la faiblesse de sa présence. En moyenne, et en totalisant les 4 fêtes étudiées, le produit phare ne se retrouve que sur 26 % des stands. Si on lui ajoute les autres produits de terroir (8,8 % seulement), les plantes aromatiques et les huiles essentielles (2,1 %), on atteint 37 %, alors que plus de 39 % des stands sont consacrés à la communication, aux équipements ou à divers services. De par son caractère international, le salon d'Erfoud accorde plus de poids que les autres au produit vedette : les dattes occupent 40 % des stands. Les équipements (grandes marques d'engins pour les travaux agricoles, produits d'emballage, semences, plants, intrants et diverses technologies) et les services (banques, assurances, etc.) totalisent 48,8 % des stands. À l'autre extrême, le Festival de la cerise ne consacre que 3,8 % de ses stands au produit de la fête (3 stands sur 79). Le Festival des roses et celui de l'amande occupent une position intermédiaire, avec entre 20 % et 23 % des stands consacrés au produit phare (fig. 2, hors-texte).

9. Autrefois les collectivités locales avaient la charge de l'édification des stands ; aujourd'hui un véritable marché s'est organisé à ce niveau et plusieurs sociétés d'événementiel offrent leurs services et mettent à disposition tout le nécessaire pour le montage de ces chapiteaux modernes et coûteux.

La figure 3 (hors-texte) montre bien la faible part des producteurs particuliers et des coopératives de production face à l'omniprésence des structures étatiques et officielles. Communes, provinces, régions, organismes ministériels, CRT\*<sup>10</sup>, agences de développement, associations faisant la promotion de leurs activités occupent l'essentiel des espaces.

Ces chiffres nous renseignent sur une caractéristique essentielle des foires marocaines : plus que la promotion de tel ou tel produit de terroir, fût-il qualifié ou classé, l'objectif premier de ces foires est à rechercher ailleurs (tabl. 1 et fig. 2 hors-texte).

Cela peut être la promotion de différents services. La communication (technique, commerciale, culturelle, politique) peut y occuper une place centrale. Le festival de Sefrou en est un cas extrême. Lors de l'édition de 2013, ce festival venait d'être classé sur la liste du patrimoine culturel immatériel et, de ce fait, les communications sur le programme de l'Unesco\* et sur plusieurs sites marocains classés comme patrimoine matériel ou immatériel<sup>11</sup> étaient à l'honneur, occupant une quinzaine de stands, en plus des 13 stands des sponsors, à côté des 3 stands qui revenaient à la cerise. Ailleurs, ce sont les services étatiques, les collectivités locales à tous les niveaux, les fédérations interprofessionnelles, les chambres de commerce qui communiquent sur leurs programmes et leurs projets, même si ceux-ci n'ont rien à voir avec le thème de la foire.

L'objectif majeur de ces foires reste toutefois la mise en avant et la promotion des structures étatiques (et de leurs actions en matière de développement agricole et rural), qu'elles relèvent des administrations centrales ou des services externes, ou encore des autorités locales et autres organismes officiels. Le moment fort de cette exhibition de l'État est la cérémonie d'inauguration présidée souvent par un ministre, un wali ou un gouverneur, accompagné du président du conseil municipal, du délégué du ministère de l'Agriculture, des partenaires et sponsors nationaux et internationaux, et des représentants des associations. Accueillie par une foule de curieux qui se presse autour de l'entrée officielle du chapiteau et par des troupes folkloriques, la délégation officielle visite longuement les différents stands, s'arrêtant de temps en temps pour échanger avec les exposants. Cet instant-clé dans le déroulement de la fête fait l'objet d'une préparation minutieuse et représente parfois l'essentiel de la manifestation. Au festival de Sefrou, par exemple, les 3 uniques stands qui étaient consacrés à la cerise ont été aménagés pour les stricts besoins de cette inauguration : une fois la délégation passée, ils ont disparu !

La foire est aussi l'occasion d'exposer d'autres produits de terroir, mais pas toujours du terroir local<sup>12</sup>, ce qui brouille le message initial (célébration d'un produit local) et tend à créer une catégorie indifférenciée de « produits de

10. Conseil régional du tourisme.

11. Rabat, cité portugaise d'El Jadida, Essaouira, Volubilis, Meknès, Ksar Ait Ben Haddou, Fès, Fauconnerie, Diète méditerranéenne, Place Jama El Fna, etc.

12. Par exemple les produits dérivés de l'arganier ou du safran, de renommée aussi bien nationale qu'internationale, et que l'on retrouve dans la plupart des foires.

terroir » déconnectés de leur socle social, culturel et territorial. On retrouve ce « brouillage » territorial au niveau des manifestations culturelles associées à la foire : les troupes folkloriques invitées à animer la fête viennent souvent de différentes régions, parfois lointaines (à Sefrou, ces troupes venaient de 5 provinces différentes). À Kelaat Mgouna, l'édition de 2013 a introduit un spectacle de jeux équestres traditionnels, la fantasia, avec des cavaliers appartenant à des tribus venant de Marrakech et de plus loin encore, alors que la région de Kelaat Mgouna et des oasis du Draa ne connaît pas traditionnellement ce spectacle de plein air, bien ancré ailleurs. Enfin, le cas extrême de cette tendance à l'introduction d'éléments exogènes qui viennent altérer la spécificité locale concerne l'introduction d'animations de type occidental comme l'élection de Miss Cerisette ou de Miss Rose, ou encore les défilés de chars décorés. Mais il semblerait que, dans ce cas, ces activités ayant été introduites dès le lancement initial de ces fêtes, elles ont été intériorisées et sont devenues des événements incontournables de la fête. On assisterait ici à des amalgames de patrimoines pour fabriquer l'image du territoire.

La foire offre enfin une opportunité pour les entreprises liées à la modernisation économique et financière du monde rural au Maroc (banques, assurances, importation de matériel agricole, pépiniéristes, etc.) de communiquer sur leurs programmes et vendre leurs produits.

Les stands qui mettent réellement en avant les communautés locales et leurs savoir-faire sont peu nombreux : quelques points réservés aux produits de la région (produits alimentaires artisanaux, plantes aromatiques, huiles essentielles) ; les associations de proximité qui font connaître leurs activités ; ou encore les coopératives de production locales qui proposent leurs produits.

### **L'essentiel se passe ailleurs**

Devons-nous conclure que les fêtes à thèmes dans leur version actuelle apportent peu aux communautés locales, à leur territoire et à leurs spécificités ?

Les chiffres obtenus à partir de l'observation des stands du chapiteau principal doivent être nuancés par d'autres observations. En effet, si la présence souvent symbolique du produit fêté sous le chapiteau principal est frappante, on doit aussi noter la faible fréquentation et le peu d'intérêt que suscite ce dernier une fois l'inauguration officielle passée : la vraie fête se passe ailleurs. Ces foires se déroulent sur un long week-end, mais elles s'accompagnent en général d'une activité commerciale plus diffuse, qui se déploie sur toute la localité et peut durer plusieurs jours avant et après l'ouverture et la clôture officielles de la fête. Des marchés, des *souks* et des marchands ambulants animent la ville et des visiteurs se déplacent des campagnes environnantes, mettant à profit cette concentration de commerces et de services pour s'approvisionner. Ces marchés parallèles à la fête officielle concernent aussi le produit de la fête, par exemple, les cerises, quasi absentes sous le chapiteau de la fête de Sefrou, sont proposées en grandes quantités dans les *souks* et les marchés de la médina loin de la fête officielle !

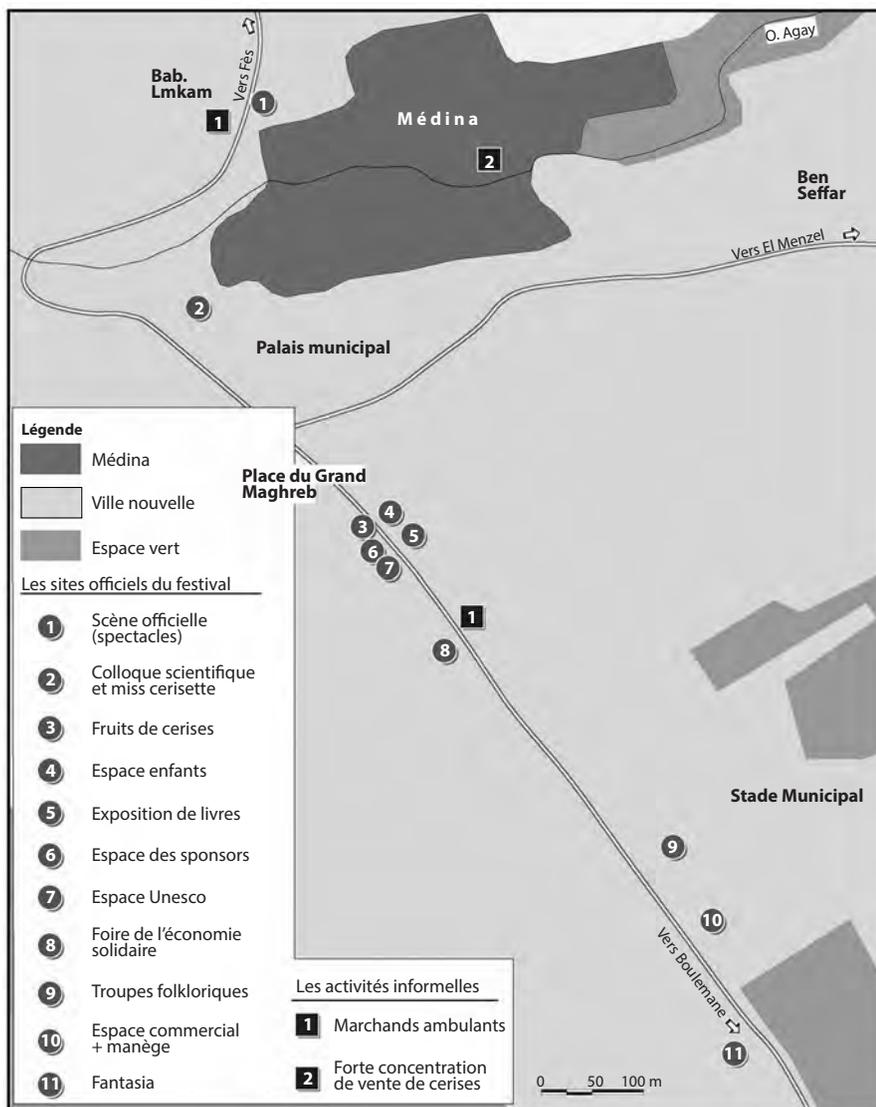


Figure 4  
Les différents sites de la Fête des cerises dans la ville de Sefrou.

Une vraie animation festive s'empare aussi du centre de la ville. Les manèges et les spectacles de rue attirent les populations rurales privées de loisirs et de distractions durant le reste de l'année. À Sefrou, ces manifestations festives sont éclatées sur plusieurs lieux, ce qui diffuse l'animation dans toute la ville (fig. 4). Lorsque l'événement prend de l'ampleur (Festival des dattes d'Erfoud), les chapiteaux officiels sont déplacés en dehors de la ville, ce qui prive cette dernière de cette animation gratuite. Mais partout ailleurs, l'ambiance qui s'installe

dans la ville rappelle celle des *moussem* traditionnels, avec des inversions symboliques intéressantes à observer qui dénotent une véritable rupture avec la routine quotidienne : sobriété et modestie du régime alimentaire dans la vie courante cédant la place à une certaine opulence, transgression de certains codes régissant les relations entre les sexes, notamment au niveau de la ségrégation spatiale, divertissements prenant le pas sur les pratiques religieuses.

C'est probablement cette animation exceptionnelle, plus que les expositions officielles elles-mêmes, qui fait que ces fêtes attirent les touristes. Ces manifestations sont d'ailleurs présentées aux opérateurs du secteur comme des opportunités pour vendre la destination touristique « Maroc » et figurent dans le calendrier des événements marquants. Dans certains cas, leur création répondait d'ailleurs à cet objectif touristique : l'ancien Festival des amandes, Aïd Louz, avait été restauré pour être inscrit dans le calendrier touristique régional, et, aujourd'hui encore, la manifestation est une occasion de promouvoir les paysages fleuris de l'Anti-Atlas au moment où de nombreux camping-caristes sillonnent la région. C'est également le cas du Festival des roses.

## Conclusion

Il est indéniable que le mouvement de lancement de fêtes à thèmes modernes s'est bien installé dans les campagnes marocaines. Des fêtes thématiques sont régulièrement créées, toujours plus nombreuses, sous des prétextes essentiellement reliés au terroir, au produit local, au pilier II du Plan Maroc Vert. Dans leur déroulement et leur perception par les populations locales, ces fêtes modernes rappellent les traditionnels *moussem*, encore actifs par ailleurs, dont elles portent parfois le nom. Mais en même temps elles introduisent de nombreux éléments étrangers à la fois aux fêtes patronales traditionnelles, aux régions où elles se tiennent et même au pays et à la culture arabo-musulmane. On peut donc s'interroger sur ce passage et sur cette substitution par les organisateurs de nouvelles règles aux principes anciens de légitimation (culturels, religieux, communautaires). N'est-on pas tout simplement devant une expression du phénomène de globalisation qui induit la conformité du fait festif à un modèle international d'inspiration largement urbaine ? Il faudrait alors s'interroger sur cette grande contradiction de la globalisation : peut-on valoriser des spécificités et une culture locales avec un « prêt-à-montrer » universel ?

Basées sur un produit phare qu'elles sont supposées promouvoir, ces fêtes oublient parfois ce produit qui devient un simple prétexte et mettent l'accent sur la promotion des politiques publiques officielles et de leurs relais régionaux et locaux. De ce fait, la fonction de commercialisation et d'échange de ce produit est relativement faible, et ce sont les fonctions non marchandes et officielles qui sont le plus sollicitées. Or dans l'échange marchand se réalise

beaucoup plus qu'une transaction commerciale : comme le montrent par exemple les foires corses (MICHON et SORBA, 2011), l'échange marchand spécifique à ce genre de manifestation sert de prétexte à la socialisation auprès d'un large public non seulement d'un produit local méconnu, mais aussi d'une démarche particulière, d'envergure économique autant que sociale, culturelle ou identitaire, portée par des producteurs locaux. Il s'agit surtout, dans l'exemple marocain, d'une socialisation des démarches et des modèles portés par l'État, à travers la multiplication des discours et des stands dédiés aux projets du pilier II. Pour nuancer ce propos, il faut noter la résilience des structures festives et marchandes traditionnelles : si l'activité commerciale portée par les acteurs locaux est relativement réduite sur les sites officiels de ces fêtes, l'animation créée par l'événement attire commerçants et prestataires de services d'un côté et clients de l'autre, la fête officielle générant un *souk* traditionnel et une fête foraine sur ses marges. Et si les touristes internationaux sont finalement peu présents dans les chapiteaux, toutes ces manifestations drainent des flux non négligeables de visiteurs marocains venus des grandes villes. Ces échanges inter-régionaux internes ne vont-ils pas, peu à peu, participer à la banalisation des identités et des altérités régionales ?

Mais malgré des registres de construction très homogènes, les fêtes étudiées ne se réduisent pas à une forme unique et renvoient à des pratiques et des rapports au politique, au territoire, à l'agriculture distincts. Selon son contexte local et les dynamiques en œuvre, chaque fête a suivi une trajectoire qui lui est propre. À Sefrou, la petite fête rurale du temps du protectorat est devenue aujourd'hui un festival urbain embrassant toute la ville à travers un site éclaté, et où la cerise rarement présente n'est plus qu'un prétexte, et il n'est pas certain qu'elle suscite un redéploiement de la culture de la cerise dans la région. Après sa disparition durant 28 ans, la fête de l'amandier à Tafraoute a été relancée en 2009, symbolisant la reprise et la réhabilitation d'un produit et d'une culture, au moment où ce produit et cette culture connaissent de graves difficultés dues aux perturbations climatiques et sociétales (parmi lesquelles la forte prégnance de l'exode rural dans la région). Fortement touristique, la Fête des roses permet de promouvoir la destination touristique des oasis du Draa, même si la rose se perd au milieu de produits vedettes comme l'argan ou le safran, et si la plupart des produits à base de rose sont fabriqués avec des extraits importés, sans que l'on constate vraiment une extension de la culture locale de la fleur. Enfin, la fête des dattes métamorphosée en salon international est devenue, au-delà de sa fonction réelle de promotion du produit phare, un des principaux rendez-vous des maisons concessionnaires de véhicules utilitaires et autres équipements agricoles. Elle accompagne la mutation de la production phoenicicole depuis les jardins oasiens vers de nouveaux vergers, modernes et sous-tendus par une logique capitaliste, dans lesquels les savoirs oasiens n'ont plus cours (cf. chap. 8, cet ouvrage). Selon les cas, l'activité touristique est plus ou moins développée, et sa clientèle est tantôt plutôt nationale, tantôt plutôt internationale.

Aujourd'hui, dans le contexte contemporain de mobilité généralisée et de médiatisation des produits de terroir, comment ces foires à thème fondent-elles

leur légitimité ? Uniquement politique ? Commerciale ? Touristique ? Comment et sous quelle(s) forme(s) vont-elles perdurer ? Que vont-elles apporter aux communautés rurales, à la consolidation de leur identité et de leur patrimoine agraire, à leur autonomie, à leur culture et à leur économie ? Malgré le rattachement de ces manifestations aux anciens *mousses* dont elles dérivent, le fait que la plupart d'entre elles soient, sous leur forme actuelle, relativement récentes ne permet pas encore de répondre à cette question. Néanmoins, l'évolution du phénomène mérite d'être suivie.

## Bibliographie

**AIT MOUSS F., WAZIF M., 2008**

« Festivals d'été au Maroc : rayonnement international et facteur de cohésion sociale ».

In : *Annuaire de la Méditerranée Med.*

(Bilan. L'année Méditerranéenne : Culture et Société. Dialogue Culturel).

<http://www.iemed.org/anuari/2008/farticles/f313.pdf>

**BERQUE J., 1955**

Structures sociales du Haut Atlas. Paris, Presses Universitaires de France, 470 p.

**BERRIANE M., 1990**

« Tourisme intérieur et migration de loisirs : acculturation ou évolution interne ? »

In : *Le Maroc, espace et société*, actes du colloque de Passau (RFA).

**BERRIANE M., 1992**

*Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc, étude géographique*. Rabat, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Série Thèse et Mémoires, n° 16, 500 p.

**BERRIANE M., 1993**

Le *mousses* au Maroc : tradition et changements. *Revue Géographie et Cultures*, Paris, Laboratoire espace et culture, 7 : 27-51.

**BÉTRY N., 2003**

La patrimonialisation des fêtes, des foires et des marchés classés « sites remarquables du goût » ou la mise en valeur des territoires par les productions locales. *Ruralia* [en ligne],

12/13 | 2003, mis en ligne le 09 juillet 2004, consulté le 20 mars 2013. <http://ruralia.revues.org/346>

**BLANCHARD P., 2007**

« Le Maroc dans l'affiche française (1906-1956) ». In : *Mélanges de la Casa de Velázquez* [en ligne], 37-1 | 2007, mis en ligne le 16 novembre 2010, consulté le 13 septembre 2015.

<http://mcv.revues.org/3175>

**DI MÉO G., 2001**

Le sens géographique des fêtes. *Annales de Géographie*, t. 110, n° 622 : 624-646.

**DRAGUE G., 1951**

*Esquisse d'histoire religieuse du Maroc*. Paris, Peynonnet.

**EICKELMAN D. F., 1976**

*Moroccan Islam: Tradition and Society in Pilgrimage Center*. University of Texas Press.

**FOURNIER L. S., 2007**

La fête thématique, nouveau visage de la fête locale en Provence (France). *Recherches sociologiques et anthropologiques* [en ligne], 38-2 | 2007, mis en ligne le 07 mars 2011, consulté le 13 février 2013.

<http://rsa.revues.org/474> ; DOI : 10.4000/rsa.474

**GIROUX D., 2014**

Fêter à l'ère du capitalisme mondialisé. Sécurité+ordre+profit. *A bâbord, Revue sociale et politique*, Montréal, octobre-novembre 2014 : 40-41.

**LAOUST E., 1983 [1920]**

*Mots et choses berbères : notes de linguistique et d'ethnographie.* Rabat, Société Marocaine d'Édition, coll. Calques.

**LEVI-PROVENÇAL E., 1918**

Pratiques agricoles et fêtes saisonnières des tribus, Djebalah de la vallée moyenne de l'Ouarghah. *A. B.*, vol. 3 : 83-108.

**MAHDI M., 2010**

« Patrimonialisation de la transhumance à l'Oukaimeden ». In Lerins F. (dir.) : *Pastoralisme méditerranéen ; patrimoine culturel et paysager et développement durable.* Options Méditerranéennes série A, Séminaires méditerranéens, 93 : 73-83.

**MICHON G., SORBA J.-M., 2008**

I Tré Valli. Passer par-dessus les montagnes. *Ethnologie Française* XXXVIII (3) : 465-477.

**REYSSO F., 1988**

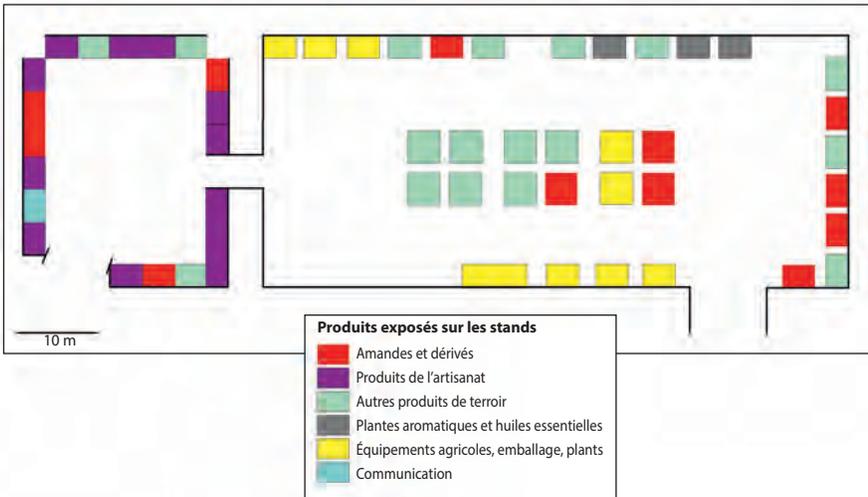
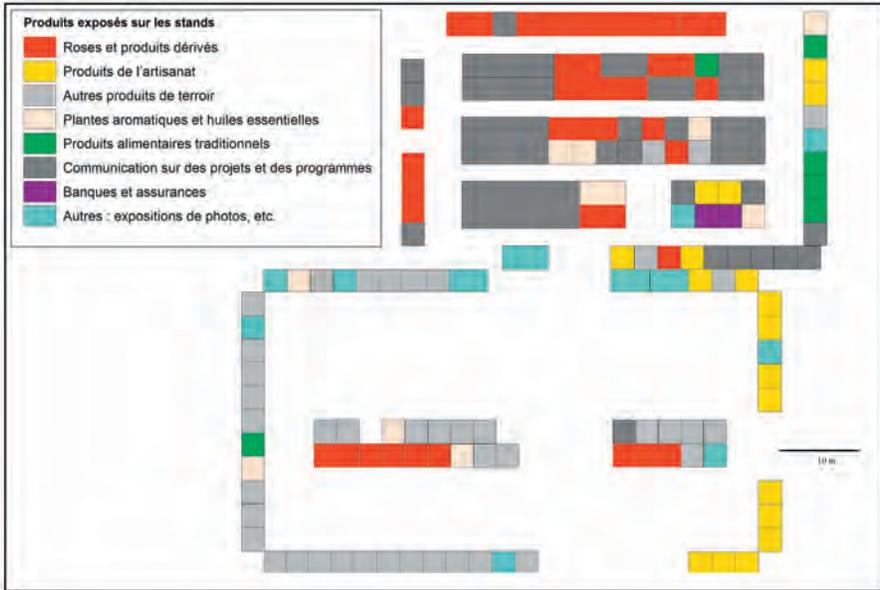
*Des mousssem du Maroc, une approche anthropologique de fêtes patronales.* Enschede, Sneldruk.

**SORBA J. M., 2001**

« Description et dynamiques des foires de Corse ». In : *Rôles et impacts des foires et des marchés ruraux sur les activités agricoles et artisanales de Corse*, actes des Universités rurales de Corse, Bucugnà, France, 1-2 juin 2001 : 8-22.

**TROIN J. F., 1975**

*Les souks marocains : marché ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc.* Aix-en-Provence, Edisud, 2 vol.



© IRD/M. Berriane

Figure 2 (chap. 15)  
 Produits exposés sur les stands du chapiteau officiel.  
 Festival des roses à Kelaat Mgouna (édition 2013)  
 Source : Relevé de Kabbal Younes

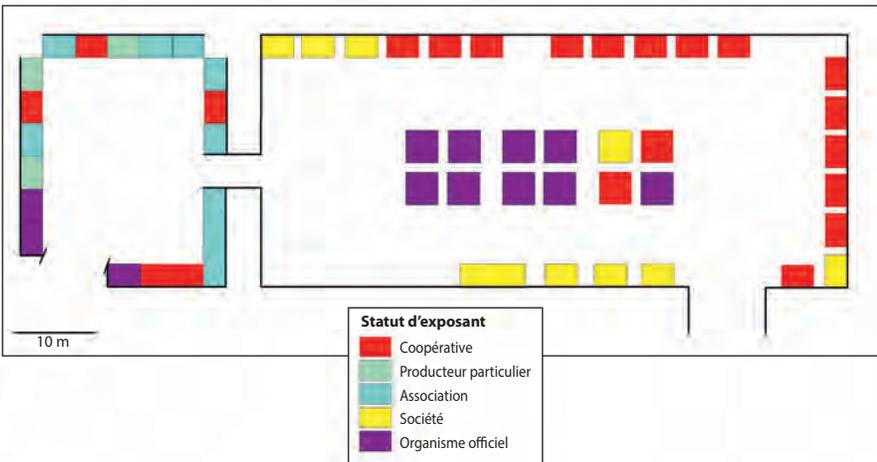
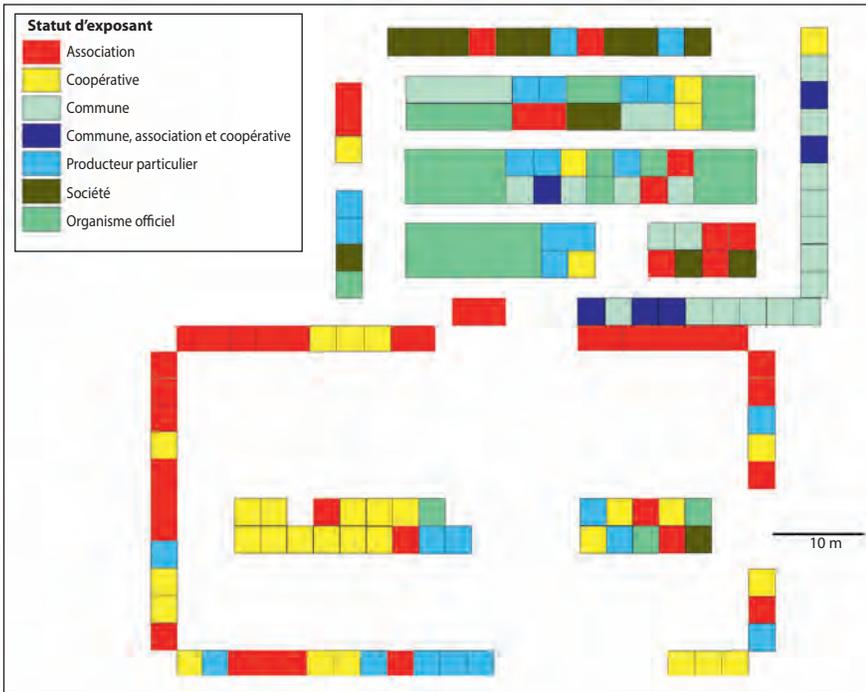


Figure 3 (chap. 15)  
 Statut de l'exposant sur les stands du chapiteau officiel.  
 Festival des amandiers de Tafraout (Édition 2013)  
 Source : Relevé Karroud Bouhra

Berriane M., Michon Geneviève, Aderghal M.

Des moussem aux fêtes et foires à thèmes : image identitaire du territoire ou image de l'Etat ?

In : Berriane M. (dir.), Michon Geneviève (dir.). Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? : une expérience marocaine.

Marseille (FRA), Rabat : IRD, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2016, p. 291-309. ISBN 978-2-7099-2243-2